

MON ÉTOILE

VOLUME 1

ÉDITION 4

**Les enjeux
de la route 341** > 03

**Dos d'âne :
oui ou non ?** > 09

Loisirs et culture > 14





Continuer sur sa lancée !

L'arrivée de l'automne signifie la fin de l'été, mais aussi le retour à la vie normale avec la fin des vacances et le retour à l'école. J'espère de tout cœur que vous avez pu profiter pleinement ensemble de ces beaux moments estivaux. Cependant, l'arrivée de l'automne ne signifie pas la fin des plaisirs, bien au contraire. En effet, la Ville continue de travailler afin d'offrir à ses citoyens un environnement sécuritaire et agréable où certainement plusieurs opportunités et activités viendront contribuer à la qualité de vie de tous.



L'ÉPIPHANIE GARDE LE CAP SUR SON OBJECTIF DE SÉCURITÉ ET DE QUALITÉ DE VIE DE SES CITOYENS !

Dans cette édition de MON Étoile – Automne 2021, vous retrouverez des consignes à suivre pour préserver la sécurité de tous les usagers de la route, des réponses à vos questions sur les solutions possibles afin de contrer le problème de la vitesse des voitures dans les rues résidentielles et un excellent article sur les projets à venir pour la route 341. En effet, cet axe routier provincial nécessite plusieurs améliorations afin d'en faire une route sécuritaire et nous menons ce combat de front avec le ministère des Transports (MTQ) pour faire bouger les choses.

Dans un désir de vous informer sur le fonctionnement de votre ville, nous vous présentons également la façon dont est établi et géré le budget de la municipalité. Nous abordons également le thème des nuisances en clarifiant ce que cela signifie et ce que la Ville peut faire pour contrer ces situations.

Bien sûr, comme dans les éditions précédentes, vous en saurez davantage sur les différents comités de la Ville puisque mes conseillers et conseillères vous expliquent ce qui a été accompli dernièrement.

UN AUTOMNE ANIMÉ ET FESTIF !

Comme il fut agréable de se revoir, chers citoyens, lors des nombreux événements et activités qui ont eu lieu cet été. Que ce soit aux spectacles des beaux mardis sur le parvis, aux vendredis « Familles au parc » ou encore à une des nombreuses activités offertes au parc du barrage. Si je n'ai pas eu la chance de vous croiser cet été, ce n'est que partie remise, car nous vous avons concocté une aussi belle programmation des loisirs et de la culture pour l'automne. Vous pouvez d'ailleurs la consulter dans la 2^e partie de cette édition de MON Étoile.

L'automne marque également le retour de plusieurs rendez-vous habituels : les ventes-débaras de la fin de semaine de la Fête du Travail, les activités des Journées de la culture, la fête de l'Halloween à la patinoire hantée, sans oublier, le Salon des lutins artisans les 20 et 21 novembre prochains.

Je vous souhaite donc à tous et à toutes de passer d'agréables moments en famille ou entre amis tout au long de cette saison des couleurs.

Bonne lecture
Steve Plante, maire



La route 341

PLUS QU'UNE SIMPLE ROUTE, UN ENJEU MAJEUR DE DÉVELOPPEMENT ET DE SÉCURITÉ À L'ÉPIPHANIE

Du sud au nord, la route 341 traverse le territoire et croise plusieurs axes routiers secondaires très achalandés. Elle représente un défi quotidien pour les usagers de la route qui sont confrontés à des congestions et, surtout, à des risques accrus d'accidents.

L'INTERSECTION DE LA ROUTE 341 ET DE LA RUE PAYETTE ENFIN SUR LA TABLE À DESSIN DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Depuis plusieurs années, avant même le regroupement, les conseils municipaux ont régulièrement demandé au ministère des Transports (MTQ) d'inscrire à sa planification le réaménagement géométrique de cette intersection dangereuse. Voilà enfin que ce projet est sur la table à dessin du MTQ, non sans effort et investissement de la Ville. En plus d'une étude de sécurité, la Ville a procédé à la préparation des plans de réaménagement pour permettre une accélération du processus. On nous confirme cependant que les travaux pourraient être réalisés en 2022 ou en 2023.

L'INTERSECTION DE LA ROUTE 341 ET DU RANG ACHIGAN SUD, UN INVESTISSEMENT DE LA VILLE À VENIR

Cette portion de la route 341 est aussi problématique. Le virage à gauche depuis le rang Achigan Sud est très difficile à exécuter durant les heures de pointe et surtout à cause du nombre important de véhicules lourds se dirigeant vers la carrière. La configuration actuelle ne permet pas la visibilité adéquate pour effectuer cette manœuvre en toute sécurité. La Ville a mandaté ses ingénieurs à l'élaboration d'un concept géométrique conforme aux normes de sécurité qui est en attente de l'approbation du MTQ. Malgré que nous croyons que ces travaux devraient être faits par le MTQ, la Ville en prend l'initiative. Au surplus, nous apprenons que la portion de travaux située dans l'emprise du MTQ n'est pas admissible à aucun programme de subvention.

LE TRONÇON DE LA 341, ENTRE LA RUE NOTRE-DAME ET LE DOMAINE-DES-DEUX-LACS

Ayant enregistré son lot d'accidents mortels, ce tronçon de la route 341 s'est vu accorder la priorité du MTQ. Débutés à l'été 2020, suivant un minimum de consultation de la Ville, les travaux réalisés, une fois terminés, assureront une plus grande sécurité des usagers. Phase 2 : à quand le retour des équipes sur le chantier, impossible de savoir pour le moment. Nous sommes en attente d'une confirmation.

L'INTERSECTION DE LA ROUTE 341 ET DE LA RUE BÉRAM

Bien que celle-ci présente moins de problèmes de sécurité, il n'en demeure pas moins que sa configuration pourrait être améliorée. Pour le moment, rien n'est prévu dans la planification du MTQ. Par ailleurs, la Ville est en étude d'avant-projet pour une amélioration de la qualité de l'entrée du Domaine.

LA 341 AU SUD DE L'ÉPIPHANIE AURA DROIT À DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION

Dans un communiqué d'avril dernier, on pouvait lire ces lignes :

« Le premier ministre du Québec et député de L'Assomption, M. François Legault, et le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, annoncent le lancement d'un appel d'offres pour la reconstruction du pont de Bailleul et l'élargissement de la route 341, entre l'autoroute 40 et la route 344 (rang du Bas-de-L'Assomption Nord), à L'Assomption. »

« Grâce à l'adoption de la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, ce projet, très attendu par les citoyennes et les citoyens, se réalisera plus vite. À terme, il permettra d'améliorer la fluidité dans l'axe de la route 341 dans les secteurs de L'Assomption, de L'Épiphanie et de Repentigny. »

Le comité consultatif agricole

Présidé par la conseillère Vicky Robichaud et assisté de la vice-présidente, la conseillère Manon Leblanc, le comité consultatif agricole (CCA) a pour mandat d'étudier, à la demande du conseil municipal, toute question relative à l'aménagement du territoire agricole, à la pratique des activités agricoles et aux aspects environnementaux rattachés à l'aménagement de ce territoire ainsi qu'à la pratique de ces activités.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE

- Zone agricole ;
- Utilisation autre qu'agricole ;
- Règlements modifiant la réglementation touchant la zone agricole ;
- Demande d'inclusion et d'exclusion ;
- Conformité au schéma d'aménagement de la MRC de L'Assomption.

LES ACTIVITÉS AGRICOLES

- Pratique des activités agricoles ;
- Aspects environnementaux rattachés à l'agriculture ;
- Compatibilité des usages ;
- Production agricole et distances séparatrices.

La contribution attendue du CCA à l'aménagement de la zone agricole est particulièrement importante dans le cadre de la révision du plan et des règlements d'urbanisme afin d'obtenir un consensus entre les milieux urbain et agricole.



Manon Leblanc

Vicky Robichaud



Comme des poupées russes : Un plan de développement de la zone agricole en vigueur et en action

Le comité consultatif agricole s'adjoit des membres de la communauté pour toute question en lien avec le plan de développement de la zone agricole (PDZA) adopté par la MRC de L'Assomption.

Le PDZA doit prendre en considération les orientations et objectifs du Plan d'action métropolitain de mise en valeur du territoire et des activités agricoles (PAMAA) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui priorise les enjeux relatifs à :

- L'occupation optimale de la zone agricole par des activités agricoles ;
- L'articulation entre le développement durable de la zone agricole et la mise en valeur des bois et des corridors forestiers métropolitains ;
- La rentabilité des entreprises du secteur bioalimentaire ;
- La reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine.

« ALIMENTER NOTRE MONDE » LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DU QUÉBEC CHAPEAUTE L'ENSEMBLE DE L'ŒUVRE

« Le gouvernement du Québec, en adoptant sa Politique bioalimentaire 2018 – 2025 Alimenter notre monde, s'appuie, entre autres, sur des territoires dynamiques où la mise en valeur pérenne des terres agricoles, le développement de son attractivité, le renforcement de la synergie des composantes du secteur bioalimentaire et l'exploitation de ses potentiels sont recherchés. Par ses compétences en aménagement et en développement du territoire, la MRC de L'Assomption, via son PDZA, tendra à répondre à ces objectifs ambitieux et porteurs de retombées positives. »

Extrait du Plan d'action 2018-2022 de la MRC de L'Assomption.

VISION ET ORIENTATIONS DU PDZA

De cette vision, gravite 7 grandes orientations, lesquelles supportent la rentabilité des exploitations agricoles, la capacité d'innover du secteur bioalimentaire, la diversification de l'agriculture et le développement durable des activités agricoles.

Vous pouvez consulter le PDZA à l'adresse suivante : <https://www.mrcassomption.qc.ca/services/amenagement-du-territoire/plan-de-developpement-de-la-zone-agricole-pdza>

LE COMITÉ D'ADMINISTRATION

Monsieur Michel Ouellet, conseiller, préside ce comité, accompagné de la vice-présidente madame Vicky Robichaud, conseillère.



Vicky
Robichaud

Michel
Ouellet

UN COMITÉ qui a du pain sur la planche !

LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Le comité doit aider le conseil municipal à prendre des décisions en ce qui a trait à la planification générale des opérations et des projets de la municipalité, entre autres au niveau des étapes suivantes :

- Budget annuel ;
- Programme triennal d'immobilisation ;
- Planification annuelle.

Ce comité municipal a pour mission de prendre connaissance, d'examiner et de surveiller toutes informations provenant du service de la Trésorerie, tel que les points suivants :

- Les déboursés du mois ;
- Les états financiers mensuels et annuels ;
- Les affectations des différents fonds ;
- Les demandes de subventions ;
- Les règlements d'emprunts ;
- La taxation annuelle.

Réunis en comité récemment, ses membres ont recommandé au conseil

les transferts de fonds proposés par la trésorerie, entre autres l'augmentation du fonds de roulement jusqu'à concurrence de 1 M \$.

LES RESSOURCES HUMAINES ET LES RELATIONS DE TRAVAIL

D'une façon générale, le comité émet ses recommandations au conseil sur les aspects suivants :

- Politique salariale ;
- Politique des cadres ;
- Convention collective ;
- Procédure d'intégration des nouveaux employés ;
- Équité salariale ;
- Évaluation du personnel.

En 2021, le comité s'est réuni à plusieurs reprises dans le cadre des négociations en cours de la convention collective de travail. Le mandat du conseil étant de revoir l'ensemble du normatif, d'uniformiser les textes afin d'éviter les problèmes d'interprétation et analyser les grilles

salariales à la lumière des comparables existants dans d'autres municipalités tout en préservant l'équité interne. Sous peu, le comité se penchera sur la politique salariale des cadres en renouvellement.

LES COMMUNICATIONS

Le comité d'administration supervise les communications de la Ville et donne le ton à celle-ci. Le comité recommande le plan de communication et les politiques de diffusion. Entre autres choses, il donne son aval sur les aspects suivants :

- Planification annuelle ;
- Outils de communication ;
- Revue municipale ;
- Réseaux sociaux ;
- Rencontres citoyennes.

En 2021, le comité recommande au conseil un nouveau plan d'affichage mieux adapté aux réalités de la nouvelle Ville. La signalisation des entrées de ville sera repensée, ainsi que l'affichage directionnel vers le centre-ville et les plaquettes de nom de rue seront uniformisés sur l'ensemble du territoire.

LE COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le comité sécurité publique, présidé par le conseiller Stéphane Amireault accompagné du conseiller Michel Martineau, vice-président, traite de tous les dossiers en lien avec la sécurité civile, la sécurité incendie et la prévention. Parmi les dossiers traités au cours de la dernière année, le plus important est l'harmonisation des règlements suite au regroupement. Des actions de prévention ont également été effectuées par les pompiers cet été. De plus, dans la section Sécurité publique, vous retrouverez un article de sensibilisation sur la sécurité des usagers de la route.



Stéphane Amireault

Michel Martineau



Harmonisation des règlements suite au regroupement

Le comité sécurité publique a travaillé à harmoniser les différents règlements à la suite du regroupement. Voici la liste des règlements qui ont été revisités :

- 028 – Relatif aux animaux
- 039 – Encadrant l'usage du cannabis
- 042 – Concernant les systèmes d'alarme incendie
- 043 – Relatif au système d'alarme intrusion
- 044 – Relatif à la sécurité, la paix et l'ordre
- 045 – Sur la circulation et le stationnement
- 046 – Concernant les nuisances
- 047 – Concernant les colporteurs, les vendeurs itinérants et la distribution d'imprimés

Visite de prévention du service de sécurité incendie de la Ville de Repentigny

Une fois de plus cette année, le comité Sécurité publique soutient les pompiers de la Ville de Repentigny qui effectuent des visites de prévention chez les citoyens. Donc, pendant l'été, vous avez peut-être reçu la visite des pompiers. Le service de la Ville de Repentigny dessert le territoire de L'Épiphanie autant pour la lutte aux incendies que pour la prévention.

Si vous étiez absent, ils ont laissé un accroche-porte afin d'effectuer les vérifications suivantes :

- La résidence compte au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage, incluant le sous-sol ;
- Les avertisseurs de fumée sont installés au plafond ou à moins de 30 cm du plafond ;
- Les avertisseurs de fumée ont moins de 10 ans ;
- Un avertisseur de monoxyde de carbone est installé près des chambres si la résidence compte un garage attaché à la maison et/ou un appareil à combustion.

En cas d'absence, vous devez apporter les corrections au besoin et remplir le formulaire « Absence lors de l'inspection résidentielle » disponible sur le site Web de la Ville de Repentigny au <https://repentigny.ca/services/citoyens/sante-securite-publiques/securite-incendie>. Le formulaire peut également être rempli à la main et remis à la caserne 50 (270, rue Valmont, Repentigny) ou à l'hôtel de ville de L'Épiphanie (66, rue Notre-Dame, L'Épiphanie).



LA SÉCURITÉ DE TOUS les usagers de la route est au cœur de nos préoccupations

Après les investissements majeurs effectués à l'intersection des rues Notre-Dame et Leblanc et la création d'un débarcadère pour l'école Monseigneur-Mongeau, d'autres travaux sont prévus en 2022 au centre-ville afin de sécuriser plusieurs intersections de la rue Notre-Dame et le débarcadère de l'école Saint-Guillaume.

RALENTISSEZ AUX ABORDS DES ZONES SCOLAIRES

En ce début d'année scolaire, n'oubliez pas de ralentir aux abords des écoles. Avec l'effervescence de la rentrée, le changement de la routine et les autobus scolaires, il est facile de se laisser distraire. Soyez prudents et n'oubliez pas que les policiers vont patrouiller régulièrement dans ces secteurs.

*Voici les bons
comportements
à enseigner à vos
enfants et à respecter :*

EN TOUT TEMPS IL FAUT :

- > Utiliser le trottoir qui borde la chaussée. S'il n'y en a pas, il faut marcher en bordure de la rue ou sur l'accotement en privilégiant le sens contraire de la circulation des véhicules. Si toutefois il était plus sécuritaire de circuler dans le même sens que la circulation (par

exemple si la chaussée est éclairée ou si l'accotement est plus large), il est préférable de choisir cette option.

- > Traverser aux endroits sécuritaires : une intersection et/ou un passage pour piétons.
- > Respecter les feux pour piétons aux intersections. S'il n'y en a pas, il faut traverser avec prudence quand le feu est vert.
- > Porter des vêtements de couleurs voyantes ou avec des bandes réfléchissantes pour être bien vu le soir, lorsqu'il pleut ou qu'il neige.
- > Éviter de traverser la rue entre deux véhicules immobiles.

AVANT DE TRAVERSER LA RUE

- > Écouter : est-ce que des voitures viennent ?
- > Regarder : à gauche, à droite, encore à gauche et par-dessus notre épaule. S'assurer que le conducteur nous a vus et que la voiture est arrêtée avant de mettre le pied dans la rue.
- > Réfléchir : est-ce que la voie est libre ? Si oui, avons-nous le temps de traverser sans courir ?

PRÈS DES CAMIONS

Répétez (et répétez encore !) qu'il faut toujours se tenir loin des gros véhicules. Les autobus, les camions, les fourgonnettes ont plusieurs angles morts, ce qui empêche leurs conducteurs de bien voir ce qu'il y a autour d'eux.

DITES À VOTRE ENFANT :

- > De toujours traverser à une bonne distance devant le camion, jamais derrière ;
- > Que s'il ne peut pas voir les yeux du conducteur en regardant dans la fenêtre ou les miroirs du véhicule, cela veut dire que le conducteur ne peut pas le voir non plus.

Vous trouverez des jeux et des vidéos pour les enfants du primaire sur le site Web de la SAAQ : <https://saaq.gouv.qc.ca/saaq/documentation/materiel-educatif/primaire/axelle-et-pitchouf/>



Les finances municipales : très similaire à vos finances personnelles. La différence : vous décidez en couple, ici, on décide en groupe. – Partie 1

Avant toute chose, le conseil municipal doit fixer ses objectifs et définir ses priorités d'action selon ses visions de planification du développement. Ces choix se précisent dans le cadre d'un « Lac à l'Épaule » tenue annuellement durant l'automne. L'ensemble des départements de la Ville contribue à cet exercice en présentant au conseil son bilan des réalisations et ses besoins futurs. N'est-ce pas identique chez vous ? Les membres de la famille contribuent-ils au projet commun des vacances en y proposant diverses avenues ? Décidé ! À vos budgets !

MAINTENANT QUE NOUS CONNAISSONS NOS PRIORITÉS D' ACTIONS, UN BUDGET ET UN PROGRAMME TRIENNAL DOIVENT ÊTRE ÉLABORÉS.

La Ville doit adopter un budget des opérations équilibré. Elle ne peut pas faire de déficit, tout comme vous. Sinon, c'est la faillite assurée. Pour sa part, dans ce contexte, la Ville risque la tutelle, c'est-à-dire que la gestion administrative est alors prise en charge par le ministère des Affaires municipales. Ses budgets annuels présentent un ensemble de postes de revenus et de dépenses identiques année après année et généralement indexés au coût de la vie. Sa capacité de réserver des sommes hors budget permet de produire des comptes de taxes similaires d'une année à l'autre afin de faciliter votre planification budgétaire personnelle. Bien entendu, tout étant relatif, si la valeur de votre maison varie, votre facture annuelle suivra le marché.

UN STYLE DE GESTION DES FINANCES VISANT À PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE

Alors, pour maintenir ses budgets annuels sans variation importante, la Ville dispose de plusieurs outils pour s'assurer de pallier aux imprévus. Pour répondre aux besoins urgents, pour se procurer et remplacer les équipements nécessaires au maintien de vos services ou pour répondre aux urgences, elle peut créer des réserves financières, se doter d'un fonds de roulement ou encore utiliser les surplus libres. Tout comme vous utilisez votre fonds d'urgence pour réparer la voiture, votre réserve pour le paiement mensuel de vos engagements et votre « cash-flow » pour les imprévus, la Ville fait de même. À la différence qu'elle doit utiliser ces sources de financement dans un cadre bien défini par la Loi et comptabilisé selon les règles édictées dans le manuel de normalisation de la comptabilité financière contrôlé par le ministère des Affaires municipales.

Partie 2 de cet article à venir dans l'édition Hiver 2022 de MON Étoile

Dos d'âne permanents

Points positifs versus les points négatifs

Voulez-vous un dos d'âne sur votre rue ?

OUIIIIIII! Mais pas devant chez nous! Je ne veux pas que ce soit chez nous parce que cela m'empêchera de me stationner dans la rue devant chez moi, le déneigement sera moins bien effectué, il y aura des grosses plaques de glace l'hiver et d'immenses lacs au printemps, j'aurai des problèmes de bruit parce que tout le monde le sait, les automobilistes freinent avant le dos d'âne et accélèrent après ce qui cause beaucoup plus de bruit qu'une conduite normale. Vous vous reconnaissez dans cette situation ?

C'est principalement pour cette raison que la Ville ne privilégie pas nécessairement cette solution comme ajout d'élément de sécurité dans les zones résidentielles, mais elle utilise plutôt des solutions alternatives beaucoup moins inconfortables pour les citoyens à proximité.

Saviez-vous que la Ville a déjà installé un dos d'âne suite à une pétition et qu'elle a reçu une autre pétition des mêmes citoyens pour le retirer une fois installé ?

Par contre, sachez que si vous souhaitez tout de même entamer les démarches pour obtenir un dos d'âne sur votre rue, voici les étapes :

- > Vous devez transmettre votre demande au service des Travaux publics par téléphone, courriel ou via la page Facebook de la Ville.
- > Pour que la demande d'un dos d'âne soit recevable, une pétition de l'ensemble des citoyens de la rue concernée est exigée.
- > Votre demande sera ensuite étudiée et analysée par le comité transport formé d'employés municipaux et d'élus.
- > Après étude de votre demande, le comité recommandera soit l'ajout d'un dos d'âne ou l'ajout d'une autre solution de sécurité, soit :
 - l'installation d'un radar pédagogique ;
 - l'installation de bollard au milieu et en bordure de la rue ;
 - le marquage de rue spécifique (exemple : Zone PARC) ;
 - l'ajout d'un arrêt obligatoire.

POINTS POSITIFS

- On dénombre 50 dos d'âne permanents sur le territoire ce qui est beaucoup considérant la grosseur de notre ville.
- Ils sont principalement installés dans les zones scolaires, à proximité des parcs et espaces verts, près des traverses piétonnières et dans les zones résidentielles de forte affluence.
- Ils permettent de renforcer la sécurité routière dans des zones particulièrement exposées au risque d'accident.
- Ils ont un effet constant et durable sur la vitesse des véhicules.

POINTS NÉGATIFS

- Les dos d'âne s'avèrent souvent problématiques l'hiver. Le déneigement difficile de ces derniers empêche les automobilistes de bien les voir.
- En période hivernale, la présence de ces dispositifs occasionne la formation de plaques de glace en périphérie lors des épisodes de dégel.
- Ils nuisent également au bon écoulement des eaux vers les regards d'égout, autant en hiver qu'en été.
- Augmentation des bruits de freinage et d'accélération soudain en amont et en aval.
- Des conducteurs tentent des manœuvres de contournement de façon dangereuse et non réglementaire.
- Leur coût d'implantation représente environ 5 000 \$ chaque.
- Ils nuisent aux services d'urgence qui doivent arriver rapidement sur les lieux d'un incident.



Est-ce que la Ville cogite sur des solutions pour le futur, considérant que notre usine de traitement des eaux ne semble plus adéquate pour fournir la population en eau durant la période estivale ?

Depuis deux ans, la Ville de L'Épiphanie a dû interdire l'arrosage pendant quelques semaines en début d'été puisque l'usine de filtration arrivait à peine à produire l'eau nécessaire afin de répondre à la très forte demande en eau. Lors de ces épisodes, la question ci-dessus est revenue à quelques reprises sur la page Facebook. On y répond en toute franchise !

Durant la majorité de l'année, l'usine peut générer une production amplement suffisante pour vos besoins. La grosse problématique, c'est la gestion des pointes de consommation à la fin du printemps et en début d'été ! La grande raison de cette surconsommation d'eau en terme de quantité est d'abord avant tout l'arrosage excessif des gazons. Lorsque le temps devient plus chaud et les pluies plus espacées, une partie de la population (plus nombreuse qu'à l'habitude) commence à arroser leur gazon. Cette consommation d'eau fait bondir énormément la demande d'eau, sachant qu'un tuyau standard utilise 18 l d'eau potable/minute !

Bien sûr, la Ville pourrait investir des millions de dollars pour grossir ses installations de production d'eau afin de vous permettre d'arroser davantage votre gazon sans restriction quelques semaines supplémentaires par année, mais est-ce vraiment ce que l'on souhaite ?

Présentement, la Ville restreint l'arrosage de gazon quand cela devient trop excessif. En effet, un boyau d'arrosage consomme plus de 1000 litres à l'heure... beaucoup plus que ce qu'un humain boit en 1 an. L'arrosage des pelouses représente environ 75 % de l'eau produite par notre usine de filtration durant l'été. Précisons qu'il s'agit d'eau potable traitée à gros prix et payée par tous.

Dans un avenir rapproché, avec les changements climatiques, nous aurons sans aucun doute un choix de société à prendre chez nous à L'Épiphanie, comme un peu partout au Québec...

En tant qu'administration municipale et en tant que citoyens responsables, désirons-nous vraiment investir des millions de dollars pour augmenter la capacité de production de notre usine de filtration pour seulement arroser des gazons alors qu'ils n'en ont vraiment de besoin pour survivre ? C'est un pensez-y bien !

D'ici là, l'administration municipale réfléchit à différentes avenues un peu plus contraignantes afin de réglementer davantage l'arrosage des gazons pour les années à venir. Chaque geste compte quand il est question d'environnement !

> HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

VISITE INATTENDUE au parc du barrage !

L'an dernier, la prise d'eau de l'usine de filtration recevait la visite d'une tortue serpentine. Cette fameuse tortue avait trouvé le moyen de se coincer dans le tuyau qui alimente l'usine de filtration. Cet été c'est une visite tout aussi invraisemblable qui a été observée ! Deux anguilles d'Amérique, une espèce menacée au Canada, ont été aperçues dans la passe migratoire à anguille située sur le barrage de la rivière L'Achigan. Une passe à anguille ? On a ça à L'Épiphanie ? Eh oui ! La rivière L'Achigan est reconnue comme un lieu de migration important pour cette espèce. Avec la présence du barrage qui représentait un obstacle insurmontable pour les anguilles et grâce à une subvention gouvernementale, une passe migratoire a été installée en 2013 permettant ainsi aux anguilles de poursuivre leur chemin sans encombre. Depuis ce temps, nous y retrouvons un certain nombre d'anguilles presque chaque année.

L'Épiphanie les paris sont ouverts ! Quelle observation inattendue nous attend dans les prochains mois ?



Malpropreté, bruit, odeur, nuisance – COMMENT LA VILLE INTERVIENT ?

QU'EST-CE QU'UNE NUISANCE ?

En terme courant, on peut qualifier une situation ou un élément de nuisance lorsque cela vous cause des problèmes et/ou que c'est dérangeant pour vous et/ou vos voisins.

- > Une nuisance peut être une odeur, du bruit, de la malpropreté, de la pollution, etc.
- > La situation doit perdurer dans le temps. Par exemple, un bruit désagréable qui dure seulement une journée en raison de travaux ne peut être considéré comme une nuisance. Par contre, si ça revient tous les jours ou toutes les fins de semaine, c'est autre chose.
- > La présence d'objets, par exemple, laissés sur un terrain des rebus et débris divers, un ou des vieux véhicules automobiles hors d'état de fonctionnement, peut être considérée comme une nuisance.

COMMENT, QUAND ET POURQUOI LA VILLE INTERVIENT ?

Une ville peut adopter des règlements sur l'environnement et les nuisances afin de pouvoir définir ce qui constitue une nuisance ou présente un risque en matière de salubrité et de sécurité. Ainsi, elle pourra faire supprimer une nuisance et imposer des amendes aux personnes qui la créent ou qui refusent de la supprimer.

Voici les différents moyens utilisés par la Ville afin de faire corriger une nuisance, et ce, en fonction de la réponse du contrevenant :

- > Un premier avis est donné au contrevenant avec un délai accordé pour corriger la situation (varie de 24 heures à 90 jours en fonction du type d'infractions).
- > Après ce délai, si la situation reste inchangée, un dernier avis est signifié

au contrevenant. À ce moment-là, le délai accordé pour corriger la situation sera, en règle générale, la moitié du délai accordé au premier avis.

- > Après les avis, si la nuisance demeure, un constat d'infraction est signifié au contrevenant et une amende est donnée.
- > Ce constat d'infraction peut être contesté par le contrevenant. En pareil cas, une date de comparution à la Cour municipale est établie.
- > Dans certains cas, la Ville peut également entreprendre des démarches en Cour supérieure.

Il est à noter que sans un jugement à cet effet, la Ville n'a pas le pouvoir de corriger elle-même une nuisance sur un terrain privé.

La problématique des bâtiments fortement délabrés et/ou abandonnés

La Ville est à compléter la compilation de l'ensemble des bâtiments laissés à l'abandon sur son territoire. Bien qu'elle soit intervenue et ait réglé de nombreux dossiers au cours des dernières années, quelques dossiers majeurs persistent. La Ville se doit de cibler ses batailles et priorités, car les frais juridiques associés à de tels recours en démolition sont astronomiques.

Seule la Cour supérieure peut émettre une ordonnance en démolition qui permettrait à la Ville de procéder elle-même. En Cour municipale elle pourrait obtenir qu'une ordonnance en nettoyage (insalubrité). Les règlements municipaux sur lesquels la Ville se base en pareilles circonstances ne permettent que d'exiger que le bâtiment fautif soit barricadé.

Si jamais le contrevenant désire rénover son bâtiment plutôt que de le détruire, il devra faire prouver que ce bâtiment est sécuritaire et salubre avant de pouvoir s'y installer. À cet effet, une attestation d'un architecte et, le cas échéant, d'un ingénieur en structure doit être remise.



La place Philibert, le cœur du village

La proximité de l'intersection des rues Leblanc et Notre-Dame a, de toutes les époques, été le centre névralgique de l'activité commerciale à L'Épiphanie. Hôtels, centrale téléphonique, magasins généraux, bureaux de poste et restaurants ont tous, à un moment ou à un autre, occupés un espace près de ce coin de rue.

Suite à un incendie en 2016 qui a détruit un ancien magasin général, dans un souci d'améliorer la sécurité des automobilistes et des cyclistes, la Ville ne pouvait permettre que cet édifice puisse être reconstruit sur son assise originale. Donc, il fut décidé d'y aménager un petit espace vert tout en y conservant une vocation historique et cet espace a été baptisé la « Place Philibert ».

Deux idées émergèrent afin de donner une vocation historique à la place Philibert. La première : en faire le point de départ d'un parcours historique piétonnier qui sera appelé « Le trotteur ». Ce circuit comprendra, au départ, douze stations d'intérêt historique situées dans le centre-ville. Les visiteurs pourront également en apprendre davantage sur l'histoire de L'Épiphanie via des panneaux d'interprétation ou encore via le site Internet de la Ville.

Le deuxième projet est plus spectaculaire. Il s'agit de la réalisation d'une fresque historique sur deux murs d'édifices privés, adjacents au parc. La firme Sautozieux Création a été choisie pour la conception et la réalisation de cette fresque puisqu'elle s'est démarquée par la qualité et la quantité d'œuvres publiques réalisées par ses créateurs constamment en quête d'idées nouvelles, d'histoires à partager, de murs à faire parler et d'émotions à faire vibrer.

Enfin, pour compléter l'aménagement de la place Philibert en favorisant une appropriation de l'espace par les citoyens, de l'équipement et du mobilier urbain seront mis en place afin de rendre la visite des citoyens confortable et sécuritaire. Des panneaux d'interprétation seront aménagés à proximité afin de donner aux passants toute l'information pertinente sur le contenu de chacun des deux volets de la fresque.

Si tout se passe comme prévu, sous réserve de l'obtention d'une subvention, le projet de la place Philibert devrait être réalisé, au plus tard, d'ici l'automne 2022.

D'où provient le nom de la Place Philibert

Le nom de place Philibert fait référence à une grande famille implantée chez nous depuis 1910 alors que Joseph-Arthur Philibert, beurrier, vint s'établir avec son épouse à la croisée des chemins de la Cabane Ronde et du Grand-Coteau. C'est d'ailleurs à cet endroit que naquit Clément en 1913. L'ancêtre Philibert opéra sa beurrerie jusqu'en 1937 alors qu'il vint s'installer au village, plus particulièrement dans l'édifice des 11-13 de la rue Leblanc qui abritait alors le bureau central de Téléphone Bell. C'est aussi à cet endroit que Clément ouvrit son premier bureau d'assurances en 1938 avant de le déménager au 37 de la même rue Leblanc en 1949. Clément et son épouse sont à l'origine d'une belle et grande famille de 11 enfants qui vécurent tous dans ce même édifice. Au fil des ans, trois de ses fils, Michel, Gilles et Pierre, se joignirent à l'entreprise « Clément Philibert & fils Assurances Ltée » qui desservit les citoyens de toute la région durant près de 70 ans. Rappelons aussi que Clément et Pierre ont été maires de L'Épiphanie. C'est d'ailleurs sous le mandat de Clément, que L'Épiphanie obtint le statut de ville en 1967.

LOISIRS ET CULTURE

Au service des citoyens pour les divertir

Inscriptions

EN LIGNE: À partir du 31 août

EN PERSONNE: 1^{er}, 2 et 3 septembre

COVID19

Veillez noter que toutes les activités annoncées dans la programmation de l'automne 2021 seront assujetties aux normes et consignes de la Santé publique qui seront en vigueur au moment de leur déroulement.



Procédures d'inscriptions

> Automne 2021



Inscriptions en ligne

(résidents seulement)

www.lepiphanie.ca

À PARTIR DU 31 AOÛT

Paiement par Visa ou Master Card seulement.

NOTE : Avant de procéder à l'inscription en ligne, vous devez absolument être déjà enregistré dans la base de données du Service des loisirs et de la culture au Centre communautaire Guy-Melançon et avoir fait enregistrer votre code d'utilisateur temporaire par un employé du Service. Par la suite, lors de votre première inscription en ligne, vous devrez, en suivant les directives, créer **OBLIGATOIREMENT** votre dossier personnel ou familial. Une fois votre dossier créé, vous n'aurez plus à le faire à nouveau. Vous pourrez entrer directement avec votre code d'utilisateur et votre propre mot de passe directement dans la fenêtre « J'ai déjà un dossier » située à droite dans la page suivante.

Le site Internet permettant les inscriptions en ligne est sécurisé. Seuls les paiements effectués à l'aide des cartes de crédit **MasterCard** et **Visa** sont acceptés. Comme dans tous les sites sécurisés, vous devez **OBLIGATOIREMENT** posséder une adresse électronique (courriel) valide. Autrement, il sera nécessaire de vous créer une adresse électronique avant de commencer la création de votre dossier. Veuillez enfin noter qu'aucune confirmation de votre inscription ne vous sera envoyée par la poste. Assurez-vous d'imprimer votre reçu ou de noter votre numéro de confirmation au moment de l'inscription. Nous vous invitons à conserver une preuve d'inscription jusqu'au début des activités.

Pour toute information concernant la politique de remboursement d'inscription, veuillez vous référer à la section « Loisirs et Culture » de notre site Internet, sous l'onglet « Règlements généraux ».

> LOISIRS

Inscriptions en personne

**Au Centre
communautaire
Guy-Melançon**

68, rue Amireault

**LE MERCREDI
1^{er} SEPTEMBRE ET LE
JEUDI 2 SEPTEMBRE
DE 8 H À 21 H
AINSI QUE LE VENDREDI
3 SEPTEMBRE
DE 9 H À 12 H.**

Les paiements en argent comptant, par carte de débit et de crédit sont acceptés.

14 <

Activités pour les jeunes

DANSE : LES PRÉ DANSEURS

RESPONSABLE : GAËLLE VALLÉE

 4 à 6 ans

 Gymnase – École St-Guillaume

 18 septembre au 4 décembre

 50 \$

 Samedi 8 h 30 à 9 h 30

CHEERLEADING

RESPONSABLE : GAËLLE VALLÉE

 7 à 9 ans

10 à 14 ans

 Gymnase – École St-Guillaume

 18 septembre au 4 décembre

 50 \$

 Samedi 9 h 30 à 10 h 30

Samedi 10 h 30 à 11 h 30

CHEERLEADING PARENT/ENFANT

RESPONSABLE : GAËLLE VALLÉE

 Parent/Enfant (6 à 12 ans)

 Gymnase – École St-Guillaume

 18 septembre au 4 décembre

 50 \$

 Samedi 11 h 30 à 12 h 30

INITIATION À L'ESCALADE DE BLOC (1 JOUR)

RESPONSABLE : GUILLAUME GRÉGOIRE

 7 à 13 ans

 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

 18 septembre

 25 \$

 Samedi 10 h

INITIATION À L'ESCALADE DE BLOC (COURS)

RESPONSABLE : GUILLAUME GRÉGOIRE

 7 à 13 ans

 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

 Session 1 : 25 septembre au 30 octobre
Session 2 : 13 novembre au 11 décembre

 40 \$ plus sortie

 Samedi 10 h à 11 h

 Session 1 : Relâche : 9 octobre

INITIATION À L'ESCALADE DE BLOC (COURS)

RESPONSABLE : GUILLAUME GRÉGOIRE

 14 ans et plus

 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

 Session 1 : 25 septembre au 30 octobre
Session 2 : 13 novembre au 11 décembre

 40 \$ plus sortie

 Samedi 11 h à 12 h

 Session 1 : Relâche : 9 octobre

Apprentissage de différentes techniques d'escalade en bloc.

Activités après l'école

La Ville de L'Épiphanie et la Maison des jeunes sont fières de collaborer ensemble pour offrir des activités après l'école à faible coût.

Tous les jeudis, de 15 h 45 à 17 h, c'est un rendez-vous!

Pour
les 5^e et 6^e
années



> INSCRIPTION À L'AVANCE OBLIGATOIRE



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DATE	NOM DE L'ACTIVITÉ	DATE	NOM DE L'ACTIVITÉ
14 octobre	ROULOTTE DE JEUX VIDÉO ET FÊTE SURPRISE à la Maison des jeunes	21 octobre	ESCALADE ET SPIKEBALL au Centre communautaire Guy-Melançon
28 octobre	JEUX D'AMUSEMENT GÉANT au Centre communautaire Guy-Melançon	4 novembre	ATELIER SCIENTIFIQUE au Centre communautaire Guy-Melançon
11 novembre	JEUX DE SOCIÉTÉ au Centre communautaire Guy-Melançon	18 novembre	I SAUTE Anjou 5\$
25 novembre	ATELIER CULINAIRE à la Maison des jeunes	2 décembre	CRÉA-LAB Repentigny

PRÊTS À RESTER SEULS

9 à 11 ans

23 octobre

Centre communautaire Guy-Melançon

55\$

GARDIENS AVERTIS

11 ans et plus

24 octobre

Centre communautaire Guy-Melançon

60\$

*Tous
les tarifs indiqués
sont des tarifs
« résidents ».*

Activités pour adultes

CARDIO BOXE

RESPONSABLE : LOUISE THÉRIAULT

 Adulte	 Salle de danse – Centre communautaire Guy-Melançon
 14 septembre au 30 novembre	 65 \$
 Mardi 19 h 15 à 20 h 15	

Le cardio-boxe est un entraînement combiné à des mouvements d'aérobic et des mouvements de boxe dans le vide, dans un ordre chorégraphié et sur de la musique entraînante.

PILATES

RESPONSABLE : CHARLIE FOUGÈRES : 438 883-4595

 Adulte (débutant et intermédiaire)	 Salle de la Source-Coulombia 331, rang Bas l'Achigan, L'Épiphanie
 21 septembre au 30 novembre	 À venir
 Mardi 8 h 45 à 9 h 45	 Une semaine de relâche à déterminer.

Exercice permettant de pratiquer votre tonus, votre souplesse, le renforcement général et la mobilité articulaire. Nécessite le tapis seulement. **INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS** | Veuillez communiquer avec Charlies Fougères par téléphone au 438 883-4595.

RAFFERMISSEMENT

RESPONSABLE : LOUISE THÉRIAULT

 Adulte	 Salle de danse – Centre communautaire Guy-Melançon
 16 septembre au 2 décembre	 65 \$
 Jeudi 19 h 15 à 20 h 15	

Mouvements variés et à répétition afin de raffermir, notamment, les abdos, fesses et cuisses sans appareil et le tout sur une musique entraînante.

YOGA PILATES BALLON

RESPONSABLE : LYNE JETTÉ

 Adulte	 Salle de la Source-Coulombia 331, rang Bas l'Achigan, L'Épiphanie
 Lundi: 13 septembre au 6 décembre Mardi: 14 septembre au 30 novembre Jeudi: 16 septembre au 2 décembre	 85 \$
 Lundi: 19 h 30 à 20 h 45 Mardi: 10 h à 11 h 15 Jeudi: 18 h 30 à 19 h 45	 Lundi: Relâche: 11 octobre

Exercices de Pilates pour muscler en profondeur ainsi que des postures propres au yoga, mais « occidentalisées », le tout permettant de gagner en force, en endurance, en souplesse et en stabilité.

ZUMBA

RESPONSABLE : LOUISE THÉRIAULT

 Adulte	 Salle de danse – Centre communautaire Guy-Melançon
 Mardi : 14 septembre au 30 octobre Jeudi : 16 septembre au 2 décembre	 90 \$
 Mardi : 18 h à 19 h Jeudi : 18 h à 19 h	

Le Zumba est une danse originaire de Colombie qui allie des mouvements de fitness à la sensualité de plusieurs danses latines.

TAI CHI CHUAN

RESPONSABLE : ALAIN HÉBERT : 450 588-0351

 Ouvert à tous	 Salle de la Source-Coulombia 331, rang Bas l'Achigan, L'Épiphanie
 15 septembre au 1 ^{er} décembre	 120 \$
 Mercredi 9 h 15 à 10 h 15 (débutant) 10 h 30 à 11 h 30 (avancé)	

Mélange d'art martial, d'une gymnastique douce et d'une méditation en mouvement.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Alain Hébert par téléphone au 450 588-0351.

BADMINTON DE SOIR

 Adulte	 Gymnase – École St-Guillaume
 14 septembre au 14 décembre	 12 \$/terrain/heure
 Mardi et jeudi 18 h, 19 h ou 20 h	

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Réservation obligatoire par téléphone au 450 588-6828.

PICKLEBALL

 Adulte	 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon
 14 septembre au 14 décembre	 20 \$ le passeport pour la saison
 Mardi 8 h 30 à 11 h 30	

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Réservation obligatoire par téléphone au 450 588-6828.

GYMNASE LIBRE DE JOUR

 Tous	 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon
 13 septembre au 9 décembre	 2 \$/heure par personne
 Lundi au jeudi 13 h à 16 h	

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Réservation obligatoire par téléphone au 450 588-6828.

COURS DE GYMNASTIQUE DE LA MÉMOIRE

 Tous	 Centre communautaire Guy-Melançon
 Dès septembre	 GRATUIT
 Mercredi 9 h	

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Réservation obligatoire par téléphone au 450 588-6828.

CULTURE

Bibliothèque Françoise-Angers

Horaire d'automne

Mardi

13 h à 17 h et de 18 h à 20 h

Mercredi

9 h à 12 h - 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Jeudi

9 h à 20 h (sans interruption)

Vendredi et samedi

9 h à midi

Dimanche et lundi

Fermée



*Inscription
obligatoire par
téléphone ou courriel
pour toutes les activités
(sauf exposition)*

Activités offertes à la bibliothèque

CLUB DE LECTURE

 Adultes

 Dernier mercredi de chaque mois à 19 h

 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre

 GRATUIT

Ces rencontres mensuelles se veulent être un prétexte pour échanger sur ses plus récentes évaluations, découvertes et coup de cœur littéraires. Venez partager votre passion pour la lecture.

LA RÉCRÉ DES AÎNÉS

 50 ans et plus

 Premier mercredi de chaque mois à 9 h

 1^{er} septembre

 GRATUIT

Une matinée, un bon café et des amis, n'est-ce pas une excellente recette pour une amusante récré ? Venez découvrir notre mélange de jeux de société, de mots cachés, d'échecs et même de cartes pour vous divertir.

HEURE DU CONTE

 3 à 4 ½ ans

 2^e Mardi de chaque mois de 18 h 30 à 19 h 30

 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre

 GRATUIT

 Bienvenue aux toutous et aux doudous.

Et c'est reparti pour l'heure du conte ! Tous les enfants de 3 à 4 ½ ans sont invités à la bibliothèque pour une heure d'histoire, de création, collation et plaisir ! Les doudous, toutous et pyjamas sont les bienvenus !



Conférences et activités spéciales

COMPLICITÉ ANIMALE | FRANCINE MORIN

 Pour toute la famille

 Jeudi à 19 h

 23 septembre

 GRATUIT

L'expression « Être comme chien et chat » prendra une toute nouvelle signification après avoir assisté à cette rencontre portant sur la complicité animale entre les félins et les canins. C'est un rendez-vous pour les amoureux des animaux.

CONCOURS D'HALLOWEEN | LE MONSTRE

 Pour tous

 Vendredi 12 h

 29 octobre

 GRATUIT

Cette année, le concours d'Halloween sera « monstrueux ». À partir de matériel de recyclage, fabrique un monstre d'Halloween. Qu'il ait une bouille sympathique ou qu'il soit plutôt épeurant, il ne doit pas être plus grand que 60 cm (24 pouces) et devra pouvoir se tenir debout. Fais preuve d'imagination, toutes les idées sont bonnes en création ! Tu peux travailler seul ou en famille et, surtout, n'oublie-pas de venir porter ton œuvre à la bibliothèque avant le 29 octobre à 12 h. Tu pourras voir la création de tous les participants lors de l'activité de la patinoire hantée où tous les monstres seront soumis au vote « coup de cœur » du public.

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS | BONNE NUIT MON AMI

 Enfants de 3 ans et plus

 Jeudi 18 h 30

 18 novembre: Dodo des toutous
20 novembre: Déjeuner à la biblio

 GRATUIT

Dans le cadre de cette semaine spéciale, tous les toutous sont invités à venir passer 2 nuits à la bibliothèque avec leurs amis. À leur arrivée, les enfants pourront écouter un conte bien spécial. Ils pourront également profiter d'un déjeuner froid le samedi en récupérant leur ami.

SAMEDI LES SCIENCES

 Enfants de 8 à 12 ans

 Samedi 10 h 30

 18 septembre: La densité
16 octobre: La cellule
13 novembre: Les empreintes
11 décembre: Le cerveau

 GRATUIT

Ces ateliers permettront l'apprentissage de différents concepts scientifiques et biologiques dans une atmosphère agréable et amusante, mais surtout, surprenante!

LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE | CONFÉRENCES WEB

 15 ans et plus

 Lundi 19 h

 1^{er} novembre: stratégies fiscales efficaces
8 novembre: Aînés, déjouez les fraudeurs
15 novembre: Faire un budget et épargner (ados)
22 novembre: Planifier sa retraite.
29 novembre: Survivre et prospérer.

 GRATUIT

Durant tout le mois de la littératie financière, nous vous proposons d'assister en direct via le Web aux différentes rencontres avec nos spécialistes. Voilà une excellente occasion d'en apprendre un peu plus ou de mettre vos connaissances à jour. Surveillez la page Facebook de la Ville où seront placés les liens pour accéder à ces rencontres.

CONFÉRENCE | LE MONDE DE LA BIÈRE

 Adultes

 Jeudi 18 h 30

 9 décembre

 GRATUIT

Cette conférence proposera de l'information sur ce monde unique qu'est la bière. Les microbrasseries seront mises à l'avant plan. Une dégustation sera également offerte. Inscrivez-vous vite, car les places sont limitées.

EXPOSITION: UNE P'TITE FRETTE MON DENIS?

 Pour tous

 GRATUIT

Une toute nouvelle exposition portant sur la bière prendra place à la bibliothèque dès le mois de septembre et s'étirera jusqu'en décembre. Vous pourrez y découvrir de vieilles bouteilles de bière, l'histoire de la bière au Québec et le rapport qu'ont les Québécois avec cette broue délectable.

NOUVEAUTÉ!

SAC À LIRE

La bibliothèque accueille un nouveau service pour les familles : Les sacs à lire. Explorant diverses thématiques, allant de l'apprentissage des lettres jusqu'à la gestion des émotions, ces sacs contiennent des ressources pour les parents, des activités pour les enfants et, bien sûr, des livres qui profiteront à toute la famille. Passez les voir!





Partenaires du milieu

PISCINE | CENTRE AQUATIQUE JACQUES-DUPOUIS

VILLE DE REPENTIGNY

 Pour tous

 www.ville.repentigny.qc.ca

MINIBASKET | ASSOCIATION DE BASKET-BALL DE LANAUDIÈRE (LANO)



 3 à 13 ans

 514 688-5266
info@lano.qc.ca
www.lano.qc.ca

KIN-BALL | KIN-BALL LANAUDIÈRE

RESPONSABLE: AUDREYANNE BEAUCHAMP: 450 759-7426

 7 à 9 ans
10 à 12 ans

 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

 Mardi 19 h 30 à 20 h 30
Mercredi 18 h à 19 h

 www.kin-ball.qc.ca/lanaudiere/
lanaudiere@kinball.qc.ca
Facebook: Kin-ballLano

SPORT DE GLACE | CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE L'ASSOMPTION (CPA)

 450 589-2014 (Boîte vocale), cpalassomption@hotmail.com, www.cpalassomption.com

SPORT DE GLACE | ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR (CLL)

 450 585-7747

SPORT DE GLACE | ORGANISATION DU HOCKEY MINEUR FÉMININ DE LANAUDIÈRE

 450 589-2014 (Boîte vocale), cpalassomption@hotmail.com, www.cpalassomption.com

FOOTBALL RHINOS

RESPONSABLE: MARTIN LONGPRÉ: 450 589-0576

 7 à 17 ans

 www.rhinosfootball.ca

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL DE L'ÉPIPHANIE RESPONSABLE: ALAIN QUEVILLON: 450 588-3701

🕒 Mardi 13 h à 16 h
Jeudi 13 h à 16 h
Samedi 10 h à 14 h

🏠 85, rue Ste-Anne, L'Épiphanie

📧 lepiphanie@ssvp-mtl.org



CUISINE COLLECTIVE | LA JOYEUSE MARMITTE

RESPONSABLE: JOSÉE BÉLIVEAU: 450 581-0468

👤 Famille et personnes à faible revenu



LES COLLATINES

RESPONSABLE: ÉLIZABETH ST-PIERRE: 514 983-2598

Organisme d'aide alimentaire qui favorise la réussite scolaire en distribuant des collations saines aux élèves des écoles primaires de l'Épiphanie et en soutenant les projets qui leur viennent en appui. L'organisme est toujours à la recherche de bénévoles pour la mise en œuvre de ses activités.

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec l'organisme par courriel au info@lescollatines.com. Vous pouvez également visiter le site Internet www.lescollatines.com

LES SCOUTS DE L'ÉPIPHANIE

RESPONSABLE: DANIELLE GERMAIN: 450 588-6397



🗨️ Collecte de bouteilles: 22 mai 2021

Castors (mixte)

RESPONSABLE: CHLOÉ LIVERNOCHE: 438 880-6369

👤 7 à 8 ans

🏠 66, Notre-Dame, local 101

🕒 Septembre à juin
Lundi 18 h 30 à 20 h

🗨️ 205 \$ camp inclus

Louveteaux (mixte)

RESPONSABLE: PHILIPPE FORTIN: 450 591-1217

👤 9 à 11 ans

🏠 66, rue Notre-Dame, local 101

🕒 Septembre à juin
Mardi 18 h 30 à 20 h

💰 225 \$ camp inclus

Aventuriers mixtes

RESPONSABLE: SIMON LAURIN: 438 501-0994

👤 12 à 17 ans

🏠 Salle de danse – Centre communautaire Guy-Melançon

🕒 Septembre à juin
Lundi 19 h 30 à 21 h

💰 225 \$ camp inclus

Vente de calendriers: 25 septembre 2021

Collectes de bouteilles: 16 octobre 2021 et 21 mai 2022.

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Danielle Germain par téléphone au 450 588-6397 ou par courriel à l'adresse: germainabeille@hotmail.com. Vous pouvez également visiter le site Internet scoutsducanada.ca, district les ailes du nord.



CLUB DE JUDO

RESPONSABLE : BERTIN DUFOUR : 514 592-2203



Débutant

8 à 14 ans

Septembre à décembre

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Mardi 19 h à 20 h

Avancé

15 ans et plus

Septembre à décembre

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Mardi 20 h à 21 h 30

Mixte

8 ans et plus

Septembre à décembre

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Jeudi 18 h 30 à 19 h 45

Aïkibudo

15 ans et plus

Septembre à décembre

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Jeudi 20 h à 21 h 30

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Bertin Dufour par téléphone au 514 592-2203 ou par courriel à l'adresse sam23stmartin@gmail.com.

ASSOCIATION HOKANO MIKATA CENTRE D'ARTS MARTIAUX MIXTES

RESPONSABLE : NANCY PROULX : 450 582-0096



Mini-Ninja

3 à 6 ans

Mercredi 18 h à 18 h 45

Salle de la Source-Coulombia
331, rang Bas l'Achigan, L'Épiphanie

Possibilité d'un cours d'essai

Jiu-jitsu et karaté (enfant seul ou parent/enfant)

7 ans et plus et adultes

Mercredi 19 h à 20 h

Salle de la Source-Coulombia
331, rang Bas l'Achigan, L'Épiphanie

Possibilité d'un cours d'essai

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Nancy Proulx ou Pascal Renaud par téléphone au 450 582-0096 ou par courriel à l'adresse renaud.pascal@hotmail.com ou en visitant leur page Facebook Hokano mikata.



MAISON DES JEUNES

RESPONSABLE : VALÉRIE CHRÉTIEN : 450 588-6333



Soirée libre

 11 à 17 ans

 À l'année

 Mercredi et jeudi 18 h à 21 h
Vendredi 18 h à 22 h

 Hôtel de Ville
66, Notre-Dame, local 101

 GRATUIT

 Lieu d'appartenance supervisé, dans le but d'en faire des citoyens actifs, critiques et responsables par le biais d'activités diversifiées.

Ligue de hockey cosom

 11 à 17 ans

 Septembre à décembre

 Mardi 18 h à 19 h 30

 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

 GRATUIT

 Sur inscription

Activité après l'école

 5^e et 6^e année

 14 octobre au 2 décembre

 Jeudi 15 h 45 à 17 h

 Voir tableau à la page 17

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec la Maison des Jeunes par téléphone au 450 588-6333 ou par courriel à l'adresse mdjlepiphanie@gmail.com ou en visitant leur page Facebook Maison des Jeunes L'Épiphanie.



FADOQ

PRÉSIDENT : CLAUDE DEMERS : 450 588-4346



Danse en ligne

RESPONSABLE : CLAUDE DEMERS : 450 588-4346

50 ans et plus

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Lundi 19 h à 20 h 30
Mardi 13 h 30 à 15 h
Mercredi 19 h à 20 h 30

Septembre à décembre

Bingo

RESPONSABLE : CLAUDE DEMERS : 450 588-4346

50 ans et plus

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Mercredi 13 h 30 à 16 h

Septembre à décembre

Vie Active

RESPONSABLE : LOUISE BOUCHER : 450 588-3368

50 ans et plus

Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

Lundi et jeudi 9 h 15 à 10 h 30

Ce programme permet à des animateurs de faire bouger les aînés gratuitement de façon sécuritaire tout en s'amusant!

Doigts de fée

RESPONSABLE : LORRAINE RIVEST

50 ans et plus

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Lundi 13 h 30 à 16 h

Septembre à décembre

Club de marche

RESPONSABLE : GINETTE CAZA

50 ans et plus

Départ en face du Centre communautaire Guy-Melançon

Mardi 9 h à 10 h

Souper mensuel

10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre

Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

CHEVALIERS DE COLOMB

PRÉSIDENTE : DAVID LAMOTHE : 514 742-1694



Collecte de sang

Sur rendez-vous

31 août

Déjeuner communautaire

Dimanche 8 h à 11 h 30

17 octobre, 19 novembre et 5 décembre

Soirée country pour les maladies pulmonaires

Samedi 16 h à 23 h

23 octobre

CINÉMA FAMILIAL

du vendredi!

> Église de L'Épiphanie
> 19 h

CRUELLA

> Vendredi 15 octobre

PIERRE LAPIN 2

> Vendredi 19 novembre

HÔTEL TRANSYLVANIE 4

> Vendredi 10 décembre





JOURNÉES DE LA CULTURE

Pour leur 25^e édition cette année, les Journées de la culture se dérouleront sous le thème de « Voyage dans le temps » et la Ville de L'Épiphanie en profite pour vous offrir non pas un, mais bien trois voyages dans le temps, tous aussi intéressants les uns que les autres :

> CHANSON

24 SEPTEMBRE 19 H 30 À L'ÉGLISE

À ma manière – Chantal Martin chante Ginette Reno

> ÉMISSIONS JEUNESSE

25 SEPTEMBRE 10 H 30 À L'ÉGLISE

Retour sur Bobino, Fanfreluche et les autres personnages de la Boîte à surprise

> MUSIQUE CLASSIQUE

26 SEPTEMBRE 14 H À L'ÉGLISE

L'Ensemble vocal Vox Luminosa en concert

8 chanteurs, 5 musiciens (quatuor à corde et un organiste) et 1 chef (Claudiel Callender)

Les Journées de la culture sont un moment favorable à la promotion des actions culturelles sur l'ensemble du territoire québécois et à leur intégration dans le quotidien de nos concitoyennes et de nos concitoyens. À la veille d'adopter sa première politique culturelle, la Ville de L'Épiphanie dit merci et bravo à tous les artistes, les artisans et tous les travailleurs du secteur culturel qui font le succès de cet événement significatif pour notre culture et notre identité nationale.



SORTIES EN FAMILLE

> LA PATINOIRE HANTÉE DE L'ÉPIPHANIE 31 octobre 17 h à 20 h

Patinoire Jacques Demers (1, rue Béram)

- Distribution de bonbons dans le parcours hanté pour les petits et grands
- Concours d'halloween de la bibliothèque: toutes les œuvres seront exposées lors de cette soirée.
- Avis à tous les parents: vous pouvez venir distribuer vos friandises directement à la patinoire.

Information: 450 588-6828

> SALON DES LUTINS ARTISANS DE L'ÉPIPHANIE 20 et 21 novembre 10 h à 16 h 30

Centre communautaire Guy-Melançon (68, rue Amireault)

De l'animation sur place tout au long de la fin de semaine!

- Casse-croûte sur place
- Plus de 50 kiosques à visiter!
- Gratuit!

> DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL 5 décembre dès 9 h

Centre communautaire Guy-Melançon (68, rue Amireault)

- Viens rencontrer le père Noël
- Conte pour enfants
- Spectacle de Rythmo Rigolo
- Et plusieurs autres activités sur place.

Réservez votre place dès le 1^{er} octobre par téléphone au 450 588-6828.





MON HISTOIRE

----- Chapitre 4 -

VIEUX MOULIN : Chaque année, le 6 janvier, les Sulpiciens venaient pour recueillir les rentes seigneuriales. Ils en profitaient alors pour y célébrer une messe dans le haut du grand moulin.

Les trois églises de l'Épiphanie — Partie 1

La première église (1857-1885)

C'est à partir de 1730 qu'éclot, lentement mais sûrement, le bourg de L'Achigan (L'Épiphanie), petite agglomération située aux confins de la municipalité de St-Pierre-du-Portage (L'Assomption) dans le comté de Leinster. Les Sulpiciens du Séminaire de Montréal, propriétaires de la seigneurie englobant ces lieux, y font ériger un barrage en maçonnerie ainsi qu'un moulin à scie et deux moulins à farine. Entre 1733 et 1770, la majorité des terres bordant la rivière L'Achigan sont concédées et la population du bourg prend de plus en plus d'importance. Selon la légende, chaque année, le 6 janvier, les Sulpiciens venaient pour recueillir les rentes seigneuriales. Ils en profitaient alors pour y célébrer une messe dans le haut du grand moulin. C'est donc ainsi que cet édifice passe pour avoir en été la première chapelle.

Mais vers 1850, de plus en plus, les résidents parlaient de la construction d'une vraie chapelle. La population était assez nombreuse et l'église de la Paroisse (L'Assomption) était vraiment trop éloignée. On présenta donc une demande à l'évêque pour une incorporation en paroisse. Après avoir essuyé un refus en raison d'un trop faible nombre de communicants, on réussit, en quelques mois, à convaincre des habitants de zones rurales adjacentes (Mascouche, St-Roch et Saint-Jacques) de se joindre à eux puis une délégation s'organise enfin durant l'été de 1853 pour soumettre une nouvelle demande à l'Évêque de Montréal. Une requête suit, signée par une immense majorité des résidents et, le 26 septembre 1853, Mgr Ignace Bourget publiait un décret érigeant canoniquement en paroisse, sous le nom de L'ÉPIPHANIE, le secteur de L'Assomption nommé jusque-là L'Achigan et à laquelle s'étaient rattachées des portions de territoire démembrées de Mascouche, St-Roch et Saint-Jacques. Les archives sont muettes quant aux premières années, mais à compter de 1856, c'est l'abbé Dorval, curé de L'Assomption, qui vint chaque dimanche et jour de fête, célébrer la messe dans le haut du grand moulin puis, plus tard, dans une maison du village, spécialement agrandie pour y accueillir les messes.

Mais on veut une église. À cet égard, le 19 juin 1855, Séraphin Leblanc donnait par-devant notaire, 6 arpents de terre à la Fabrique de la paroisse de L'Épiphanie pour faciliter l'érection d'une nouvelle église avec sacristie. Ce sera une église en pierre de cent pieds de long.

On débuta ainsi la construction de l'église en mars 1857 et celle du presbytère quelques mois plus tard. Le 1^{er} décembre 1857, M. François-Xavier Caisse, premier curé de L'Épiphanie, annonce à Mgr Bourget que l'église est prête à être bénie. Ainsi dès cette époque, le noyau institutionnel religieux était constitué et un curé résident était désigné. Tout allait bien. Ce n'est finalement qu'en 1866, qu'on réalisa des travaux pour terminer l'église qui n'avait toujours pas de voute.

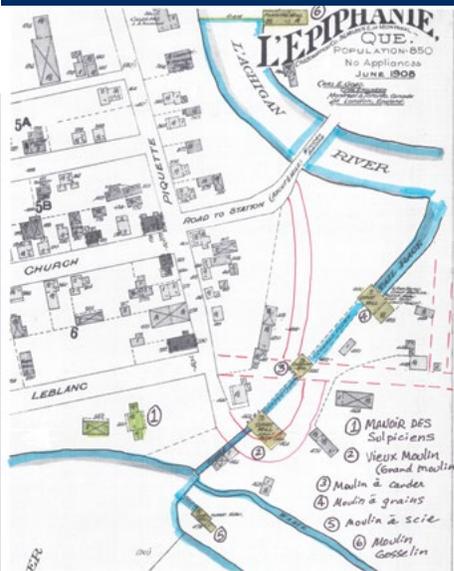
À suivre dans l'édition décembre 2021

1841-1851: CIRCONSCRIPTIONS**< COMTÉ DE LEINSTER**

Un des 27 districts électoraux instaurés lors de la création du Bas Canada en 1791, Leinster était le comté des habitants du bourg L'Achigan avant la naissance de L'Épiphanie.

POINTE DES SULPICIENS >

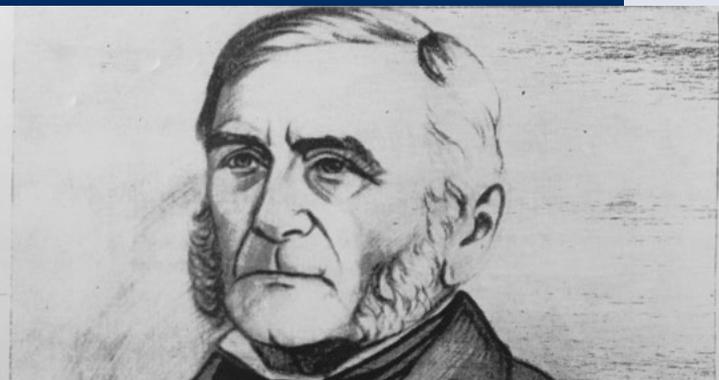
Sur cette carte de 1908, on peut localiser le domaine des prêtres de St-Sulpice ainsi que leurs premiers moulins. Aujourd'hui ce sont les rues du Vieux-Moulin, Hénault et Richard.

**< MGR BOURGET**

Le 26 septembre 1853, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, publiait un décret érigeant canoniquement en paroisse, sous le nom de L'Épiphanie, le secteur de L'Assomption nommé jusque-là L'Achigan.

SÉRAPHIN LEBLANC >

Le 19 juin 1855, Séraphin Leblanc donnait par-devant notaire, 6 arpents de terre à la Fabrique de la paroisse de L'Épiphanie pour faciliter l'érection d'une nouvelle église avec sacristie et d'un presbytère.

**< PREMIÈRE ÉGLISE**

Notre première église 1857-1885



Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

66, rue Notre-Dame
L'Épiphanie (Québec) J5X 1A1

450 588-5515

info@lepiphanie.ca | lepiphanie.ca

 facebook.com/LEpiphanie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h

Mercredi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 18 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE GUY-MELANÇON

68, rue Amireault
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S7

450 588-6828

loisirs@lepiphanie.ca

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-ANGERS

83, rue Amireault,
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S8

450 588-4470

biblio@lepiphanie.ca

Heures d'ouverture

Mardi

13 h à 17 h et de 18 h à 20 h

Mercredi

9 h à 12 h - 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Jeudi

9 h à 20 h (sans interruption)

Vendredi

9 h à midi

Samedi, dimanche et lundi

fermée

URGENCE

Incluant des problématiques
d'infrastructures : refoulement d'égout,
fuite d'eau, bris d'aqueduc
(en dehors des heures d'ouverture
de l'Hôtel de Ville)

9-1-1

Sûreté du Québec
– Poste MRC de Montcalm

310-4141

450 439-1911

Le bulletin municipal de
L'Épiphanie est publié quatre
fois par année et est distribué
gratuitement dans tous les
foyers de la Municipalité

RÉDACTION : Ville de L'Épiphanie
CONCEPTION GRAPHIQUE : Communications Isabo - isabo.ca
IMPRESSION : Communications Isabo - isabo.ca
DÉPÔT LÉGAL - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021
RÉALISATION : Communications Isabo et Ville de L'Épiphanie
TIRAGE : 4 300 exemplaires

